

Journée des Chrétiens de gauche romands (CGR) - Yverdon-les-Bains - 31 janvier 2026

Méditation d'ouverture

Jean-François Martin, secrétaire des CGR, jfmartin.vevey@bluemail.ch

Défendre nos valeurs chrétiennes ! Quelles valeurs ?

C'est une nécessité que l'on entend proclamer à cor et à cri : il faut défendre nos valeurs chrétiennes ! On précise même, parfois, nos valeurs judéo-chrétiennes.

Samedi dernier, le président de l'UDC suisse, lors du congrès de son parti, a plaidé pour la énième fois en faveur des «valeurs traditionnelles suisses et chrétiennes».

Je suis allé chercher, sur le site de l'UDC, ce que ce parti entend par «valeurs chrétiennes» et suis tombé sur un texte (non daté) intitulé «S'engager pour nos valeurs».

(Texte complet: www.udc.ch/wp-content/uploads/sites/2/Religionen-f.pdf)

Le préambule rappelle que le drapeau suisse porte une croix et que notre hymne national est un cantique. Le texte explique que la liberté individuelle, une notion chrétienne, est à l'origine de la démocratie. Puis que *«l'éthique protestante du travail est à la base d'une société marquée par l'esprit d'entreprise et le goût de la performance. Les fondements chrétiens et occidentaux nourrissent la raison, la créativité et l'innovation. L'esprit d'entreprise et le progrès prennent racine dans la foi active en un avenir prospère. L'idée catholique de la subsidiarité* et de la valeur fondamentale de l'individu au sein de la création marquaient et marquent toujours les Suissesses et les Suisses, de même que le fédéralisme de notre pays. Les problèmes doivent être résolus sous la responsabilité individuelle de chacun et dans la mesure du possible par les personnes et les milieux concernés.»*

*NB : le principe de subsidiarité, effectivement défendu dans la doctrine sociale de l'Eglise catholique, considère l'intervention de l'Etat comme subsidiaire (complémentaire) de l'action des individus

L'UDC en reste là pour la théologie et considère que *«la tâche des Eglises est d'offrir, par la prédication et la pastorale, soutien et conseils pour permettre aux femmes et aux hommes de mieux affronter les difficultés de la vie. Les Eglises apportent ainsi une contribution essentielle à la Suisse sociale»*. Apparemment donc une Suisse sociale dans l'individualisme.

L'actualité mondiale nous offre de nombreux exemples de régimes et de politiciens qui se réclament de la Bible sans trop l'ouvrir, ...

Je vous propose d'ouvrir la Bible et d'y retrouver ce qui fonde notre existence chrétienne. Il n'est pas nécessaire de chercher très longtemps, ni de dégoter des versets tarabiscotés dans des textes peu connus.

Le Christ nous simplifie grandement la tâche lorsqu'il dit que *«le grand, le premier commandement»* est *«tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée»*, et que le second, tout aussi important est *«tu aimeras ton prochain comme toi-même»*. Il ajoute que *«de ces deux commandements dépend toute la Loi et les Prophètes.»* (Matthieu 22.36-40 ; Marc 12.28-34 ; Luc 10.25-28 ; voir aussi Romains 13.9). J'en déduis que de ces deux commandements découlent toute l'éthique, toute la théologie et donc toutes les valeurs chrétiennes.

Pour expliciter ce qu'est le prochain, le Christ raconte la parabole dite du *Bon Samaritain* (Luc 10. 29-37), qui prend soin d'un juif (un étranger pour lui), qu'il ne connaît pas, qui est blessé et dont il s'occupe dans toute la mesure de ses moyens. L'amour du prochain c'est concret et réaliste; le prochain est toute personne qu'on a la possibilité d'aider. L'amour du prochain est davantage qu'une valeur, c'est un commandement ! Il est un fondement chrétien de l'action sociale.

L'UDF, est un autre parti suisse qui *«base sa politique sur des valeurs bibliques, et à partir de celles-ci, ses membres assument leur responsabilité envers le Créateur, la société, l'Etat et l'environnement.»*

Dans sa page consacrée aux «valeurs chrétiennes intemporelles» et à quelques implications pratiques, ce parti mentionne les «Dix commandements de Dieu», mais pas les deux plus grands commandements de Jésus-Christ ! (voir : www.udf-suisse.ch/des-valeurs-chretiennes-intemporelles)

Pour moi, l'amour du prochain est donc le premier commandement chrétien *ex-aequo*. Il est même judéo-chrétien, puisque le Christ reprenait en fait un commandement de l'Ancien Testament. (Lévitique 19.18)

Je propose un second commandement judéo-chrétien, systématiquement oublié par ceux défendent des racines ou des valeurs chrétiennes.

L'accueil de l'étranger (Lévitique 19.33): «*Quand un émigré viendra s'installer chez vous, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas; cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous; vous l'aimerez comme vous-mêmes.*»

Le Christ est aussi très explicite sur ce sujet lorsqu'il parle du jugement dernier sous la forme symbolique du discours d'un roi (Matthieu 25.34-46): «*Venez les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli; (...) Alors les justes lui répondront: Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te donner à boire, (...) de te voir étranger et de te recueillir (...) ? Et le roi leur répondra : En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.*» Et il continue en maudissant les autres, voués au feu éternel: «*Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger et vous ne m'avez pas recueilli (...) Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait.*» L'accueil de l'étranger est explicitement un commandement ; de même d'ailleurs que, dans ce dernier texte, l'engagement prioritaire pour les défavorisés.

Je voulais quand même évoquer la responsabilité individuelle, valeur cardinale du libéralisme, que certains considèrent comme une, voire la valeur chrétienne de base. Je suis loin de refuser l'idée que, dans ma vie privée mais aussi au sein de la collectivité et dans la recherche du bien commun, j'ai une responsabilité personnelle. D'ailleurs, dans la présentation du jugement dernier (ci-dessus) Jésus s'adresse bien à des individus. Mais je n'y vois pas une invitation à un individualisme qui me demande de m'engager pour ma réussite et me récompense par ma prospérité personnelle.

C'est Jésus qui le dit : «*Ainsi, tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux : c'est la Loi et les Prophètes.*» (Matthieu 7.12, Luc 6, 31). En français moderne «faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fassent». On a l'habitude de dire plutôt «ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fassent» ; cette réinterprétation est plus facile, puisqu'on peut en déduire qu'il suffit de ne pas trop embêter les autres... Alors que la parole de Jésus engage bien davantage : il faut faire le bien et non se contenter de ne pas faire le mal. La responsabilité individuelle, c'est de s'engager pour le bien des autres !

Ce sont donc bel et bien des valeurs chrétiennes fondamentales : l'amour du prochain, l'accueil de l'étranger et l'action pour les défavorisés, l'engagement individuel pour le bien des autres. Elles sont concrètes et réalistes. Elles sont applicables dans la vie personnelle et dans la société, aux niveaux de l'Etat et des relations internationales. Elles peuvent être partagées par des non-croyants. Elles ne contredisent pas la devise de la Suisse «*Un pour tous, tous pour un*».

Contrairement à la responsabilité individuelle si elle est conçue uniquement comme fondement du libéralisme. Je vois, au contraire, dans la croix du drapeau suisse et dans les «*accents émus d'un cœur pieux*» du Cantique suisse, un appel à la justice sociale.

Comme le dit la première phrase de la Constitution fédérale : «*Au nom de Dieu Tout-Puissant*» ; et, comme le disait déjà le Pacte de 1291 : «*In nomine domini, amen*».

J.-F. M.